

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

hydro oléofuge k guard

Version: 4

Date de révision: 03/10/2014

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: hydro oléofuge k guard
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: hydrofuge-oléofuge
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Groupe k sprl
rue Buisson aux Loups 5
B-1400 Nivelles
Belgium
Tél: +32 (0)67 49 31 34
Télécopie: +32 (0)67 842 880
Courriel: marketing.groupek@gmail.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245
1. 5. Formule: copolymère fuoré-acrylique en phase aque

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage. P305 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
2. 4. Dangers principaux: aucun
2. 5. Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: hydrofuge-oléofuge
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime. En cas de malaise consulter un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

hydro oléofuge k guard

Version: 4

Date de révision: 03/10/2014

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 1. 5. Ingestion:	Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	aucun
4. 2. 1. Inhalation:	Non applicable.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite...
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
4. 2. 4. Ingestion:	irritation
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), eau, poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Aucun.
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Écoper ou aspirer le liquide le plus rapidement possible dans un récipient adéquat.
6. 4. Référence à d'autres sections:	de l'eau

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	aucun
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	aucun
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver à une température supérieure à 5°C
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Non applicable.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non	aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

hydro oléofuge k guard

Version: 4

Date de révision: 03/10/2014

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): pas applicable

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Donnée non disponible.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Non applicable.

8. 2. 2. Protection des mains:

gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.

8. 2. 4. Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

liquide

9. 1. 2. Couleur:

clair

9. 1. 3. Odeur:

insignifiante

9. 1. 4. PH:

7+/-0.2

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:

>100°C

9. 1. 6. Point d'éclair:

>90 °c

9. 1. 7. Température d'auto-inflammabilité:

Non applicable.

9. 1. 8. Limites d'explosivité:

Non applicable.

9. 1. 9. Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

9. 1. 10. Densité relative (eau = 1):

1+/- 0.03

9. 1. 11. Viscosité:

40

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:

complètement miscible

9. 2. 2. Liposolubilité:

partiellement miscible

9. 2. 3. Solubilité aux solvants:

partiellement miscible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:

Le produit est stable.

10. 2. Stabilité chimique:

dispersion aqueuse stable de copolymères fluorés

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:

Pas d'information disponible.

10. 4. Conditions à éviter:

Aucune sous utilisation normale.

10. 5. Matières incompatibles:

Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

hydro oléofuge k guard

Version: 4

Date de révision: 03/10/2014

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé à des concentrations qui devraient être prises en compte selon le règlement de la CE.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Pas d'information disponible au sujet du produit.

11. 2. 2. Contact avec la peau: Pas d'irritation de la peau.

11. 2. 3. Contact avec les yeux: ^003

11. 2. 4. Ingestion: Pas d'information disponible au sujet du produit.

11. 3. Sensibilisation: Pas d'information disponible au sujet du produit.

11. 4. Toxicité chronique: Pas d'information disponible au sujet du produit.

11. 5. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: Pas d'information disponible au sujet du produit.

11. 6. Effet(s) spécifique(s): Pas d'information disponible au sujet du produit.

11. 7. Information(s) supplémentaire(s): Pas d'information disponible au sujet du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Une réduction ou décomposition rapide se produit dans l'eau / eau usée et dans le sol.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir le point 9

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Pas d'information disponible.

12. 6. Autres effets néfastes: Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. 2. Emballages contaminés: Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Numéro ONU: aucun

14. 2. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID): Non soumis à la réglementation ADR/RID.

14. 3. Voies maritimes (IMDG): Non soumis à la réglementation IMDG.

14. 4. Voies aériennes (ICAO/IATA): .

14. 5. Dangers pour l'environnement: Pas d'information disponible.

14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: aucun

14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: pas applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

hydro oléofuge k guard

Version: 4

Date de révision: 03/10/2014

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Cov : < 30 gr/l
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Pas d'information disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. 91 / 155 / CE.
16. 2. Avis ou remarques importantes: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:
16. 4. 1. Date de la première édition: 05-05-2010
16. 4. 2. Date de la révision précédente: 01-01-2011
16. 4. 3. Date de révision: 03/10/2014
16. 4. 4. Version: 4
16. 5. Réalisé par: pk